

Une coûteuse confusion sur le stationnement



L'**AJUV** est attachée au respect de la loi et opposée au stationnement anarchique et dangereux, qui doit rester pénalisé. Elle déplore également le stationnement de voitures-ventouses qui empêchent la rotation des véhicules indispensable à l'activité des commerces et à l'accès aux services. Mais le plan de stationnement présenté par la majorité municipale nous plonge dans la perplexité.

La loi MAPTAM, qui concerne 800 communes françaises, supprime l'ancienne amende de première classe pour stationnement non payé (qui était de 17€) et la remplace par le FPS (forfait post-stationnement) fixé librement par les villes. La ville de Juvisy a adopté ce nouveau système, respectant la loi, mais dans une confusion complète. Tout d'abord, **pourquoi la Ville a-t-elle choisi la somme considérable de 50€ en cas de dépassement** ? Autant pénaliser le stationnement abusif nous paraît légitime, autant faire payer 50€ une étourderie ou un contretemps – comme une attente longue et imprévue pour consulter un spécialiste – nous paraît excessif.

Le nouveau plan de stationnement est par ailleurs incompréhensible, avec **une communication anarchique et contradictoire**. La comparaison entre la délibération votée en Conseil municipal et les plans diffusés dans le journal municipal *Juvisy Grand Paris* fait apparaître par exemple des différences : certaines rues changent mystérieusement de statut et de tarification. Les horaires du stationnement payant sont-ils de 8h00 à 19h00 ou de 9h00 à 18h00 comme auparavant ? Impossible de le comprendre. En cas d'un dépassement d'un quart d'heure, le propriétaire du véhicule doit-il payer 35€ ou 50€ de FPS ? Et pourquoi avoir choisi des montants aussi élevés ? Pourquoi la demi-heure gratuite, qui soutient un commerce de centre-ville déjà en difficulté a-t-elle été supprimée alors que rien dans la loi n'y oblige la ville ?

Nous déplorons également **la disparition de la demi-heure gratuite** qui avait été instaurée pour soutenir les commerçants du centre-ville. Sa durée permet de faire ses emplettes, sans pour autant bloquer une place trop longtemps. Elle permet également aux commerces de centre-ville de lutter à armes moins inégales avec les grands centres commerciaux qui offrent des parkings gratuits aux acheteurs.

Enfin, l'**AJUV** s'étonne de **l'absence de renouvellement des horodateurs**. Il existe des systèmes plus récents – dont sont déjà équipées de nombreuses villes en France – qui permettent de payer avec des pièces, une carte de crédit ou un smartphone et de verbaliser à moindre coût les contrevenants. Pourquoi le remplacement des

horodateurs vétustes n'a-t-il pas été envisagé ? S'il s'agissait de compliquer la vie des habitants – du Plateau par exemple – qui n'ont pas d'autre choix que l'automobile pour bénéficier des services du centre, la Ville ne s'y prendrait pas autrement.

L'**AJUV** demande dès lors que les règles soient énoncées clairement, en conformité avec la délibération votée en Conseil municipal, que le montant faramineux du FPS soit ré-examiné, que la demi-heure gratuite soit rétablie et que la Ville s'équipe d'un matériel correct.

Sur le stationnement, d'autres articles sur notre site :

- [Juvisy un immense parking ?](#) en octobre 2017
- [Un espace vert en moins, un parking en plus](#) en septembre 2017

Jusqu'où iront les mensonges concernant l'arrivée du tramway T7 ?



Depuis quatre ans, l'ex-maire de Juvisy, R. Reda, s'oppose à l'arrivée du T7 à la gare de Juvisy côté mairie, ignorant en cela les conclusions de la déclaration d'utilité publique et les problèmes de sécurité en gare de Juvisy. La majorité politique qui dirige la Région Ile-de-France (Les Républicains) a semblé hésiter pendant quelques mois sur la poursuite de ce projet ; mais elle a finalement relancé le projet. L'**AJUV** vous informe à ce sujet.

A ce jour, les quelques opérations d'expropriation nécessaires sont terminées et des travaux préparatoires sont en cours pour un début de chantier en février.

A cause de l'opposition de R. Reda (seul maire défendant cette position), nous aurons donc perdu quatre ans avec un surcoût d'exploitation d'environ 9 millions d'euros. Ils sont dus notamment à la rotation des bus 285 pendant 7 années au lieu de 3 entre la gare de Juvisy, ou plutôt le terminus provisoire place du Maréchal Leclerc qui va perdurer d'autant, et le terminus du T7 à Athis-Mons.

Alors que la fermeture du pont de la gare aurait permis de faire les travaux du tramway sans conséquences supplémentaires pour les habitants, les commerçants et les usagers des transports publics, **le décalage des travaux du tramway va ajouter deux ans ou trois ans de désagréments et de difficultés, notamment rue d'Estienne**

d'Orves.

La gare sera terminée en 2019 mais, côté Mairie, sera toujours inaccessible aux transports en commun jusqu'en 2022. Les usagers des transports et les Juvisiens apprécieront.

Le principal mensonge a été de faire croire à un trajet alternatif mais l'engagement de publier cette étude n'a jamais été tenu. Existe-t-elle d'ailleurs ?

Un nouveau mensonge a été publié dans le journal municipal de janvier 2018, à propos des **sondages « destinés à connaître la nature des sols »**. Ces sondages ont eu lieu pendant l'été 2017, dans le parc à côté de l'hôpital et sur la N7 (au niveau de l'Observatoire), pour préparer le lancement des procédures d'appel d'offres. Il suffisait de questionner l'entreprise qui les réalisait.

Les sondages annoncés concernent maintenant la préparation du chantier.

L'action persévérante de l'**AJUV** pour faire arriver le T7 à la gare de Juvisy est clairement reconnue aujourd'hui.

L'**AJUV** s'est fortement mobilisée concernant l'arrivée du T7 en gare de Juvisy et vous pouvez trouver d'autres articles sur notre site en suivant ces liens :

- mai 2014 – [L'AJUV est née](#) ;
- septembre 2014 – [Le T7 ne doit pas s'arrêter à Carrefour](#) ;
- novembre 2014 – [Le T7 avance, un maire dans le déni](#) ;
- décembre 2014 – [Tramway T7 jusqu'à la gare de Juvisy : l'AJUV organise le débat](#) ;
- mai 2015 – [T7, le maire a-t-il les idées claires ?](#) ;
- mai 2015 – [Le PLU, premières inquiétudes](#) ;
- septembre 2015 – [Tramway T7, la mobilisation s'organise](#) ;
- octobre 2015 – [Le T7, une victoire pour les Franciliens et les Essonnais](#) ;
- décembre 2015 – [Le T7 jusqu'à la gare : les travaux démarrent en 2016](#) ;
- février 2016 – [Les Juvisiens sont-ils bien informés ?](#) ;
- janvier 2017 – [Le tracé alternatif est un leurre](#)
- mai 2017, [Le T7 à Juvisy, les travaux démarrent](#)
- septembre 2017 – [Le T7 à Juvisy en 2022 une victoire pour les Juvisiens](#)

Des escalators à Juvisy pour une gare

accessible à tous



Lorsque les travaux seront terminés, nous aurons une belle gare, rénovée, en liaison avec le tramway T7. Mais **cette gare sera difficile d'accès pour de très nombreux voyageurs**, notamment tous ceux qui empruntent les accès Mairie et Draveil, pour se rendre en centre-ville ou emprunter les bus ou le T7.

En effet, **aucun escalator n'a été prévu** : ni côté Mairie ni côté Draveil pour l'accès aux souterrains qui desservent tous les quais. Alors que la SNCF annonce plus 100 000 voyageurs par jour et que plus de 120 millions d'euros ont été engagés.

Des ascenseurs desserviront bien les quais mais leur débit est sans rapport avec le nombre de voyageurs attendus et encore faut-il qu'ils fonctionnent. Alors, **comment feront les voyageurs avec valises, poussettes, enfants, ou les personnes âgées qui se déplacent difficilement ?**

L'**AJUV** était intervenue avec d'autres associations pour demander des escalators sur tous les accès à la gare (comme celui existant dans la gare centrale). Nous n'avons pas été entendus par les principaux financeurs.

Nous lançons donc cette pétition qui sera adressée à Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile-de-France, et à la SNCF **afin qu'il soit remédié rapidement à cette erreur monumentale et que les besoins de tous les usagers soient réellement pris en compte.**

[Pétition pour des escalators en gare de Juvisy](#)

La circulation dans les quartiers Centre et Seine



Les travaux de rénovation du Grand Pôle Intermodal (la gare) et la fermeture du pont aggravent la circulation. La réouverture du pont n'est prévue qu'en octobre 2019, ce qui va considérablement désorganiser la circulation à Juvisy. L'**AJUV** se félicite de ces travaux, programmés depuis plus de 15 ans, et souhaiterait qu'ils soient l'occasion d'une étude sur la circulation.

L'**AJUV** propose de profiter de ce délai pour réfléchir à un nouveau plan de circulation, tout à la fois des véhicules et des piétons afin de favoriser les liaisons entre quartiers tout en minimisant les nuisances.

Tout particulièrement, la nouvelle passerelle prévue pour les vélos et les piétons doit, à notre avis, s'insérer dans un système de circulation plus large.

L'**AJUV** propose la constitution de groupes de travail associant élus, associations et citoyens, pour élaborer une proposition avant la réouverture du pont. Elle a déjà écrit au maire en ce sens, sans recevoir la moindre réponse, mais elle continuera à intervenir à ce sujet.

Nous avons déjà publié sur ce site ;

- en avril 2017 – [Les travaux de la gare, la passerelle liaisons douces](#)
- en mai 2017 – [L'Ajuv demande l'étude d'un plan de circulation](#)

Juvisy, un immense parking ?



Beaucoup de Juvisiens s'inquiètent de la **transformation de Juvisy en un immense parking**. L'**AJUV** avait fortement alerté le Maire de Juvisy et le commissaire enquêteur lors de l'enquête publique qui a précédé le nouveau du PLU. **D'où vient cette multiplication des parkings ?**

Les raisons de cette évolution sont multiples :

- la Nationale 7 est devenue un espace d'exposition pour les concessionnaires automobiles au détriment des autres commerces ;
- les bailleurs sociaux pratiquent, pour les garages, des tarifs de location prohibitifs alors que leurs locataires ont déjà du mal pour payer leur loyer ;
- les marchands de sommeil investissent dans des pavillons qu'ils transforment en logements multiples (parfois 10 appartements dans un seul pavillon) sans création de parkings ;
- de nombreux immeubles voient le jour, entraînant l'arrivée de nouveaux Juvisiens. Or les promoteurs réalisent moins de parkings dans ces nouveaux immeubles ; ils peuvent même racheter des places de parking dans le parc existant, plutôt que d'en prévoir dans leurs projets à venir.

Nous pourrions multiplier ces exemples qui conduisent à une saturation de l'espace

public, dont beaucoup de Juvisiens se plaignent à juste titre.

L'**AJUV** propose donc de mettre en œuvre **des règles simples** :

- prévoir pour chaque nouveau logement 1,5 place de parking, comme dans le précédent PLU ;
- verbaliser les voitures ventouses, notamment en centre-ville devant l'église ;
- faire la chasse aux marchands de sommeil.

En parallèle à ces règles qui permettraient une meilleure gestion des véhicules privés, il reste bien sûr indispensable de **proposer des transports en commun de qualité**, qui répondent aux besoins des habitants.

Mais, pour que notre ville ne devienne pas un immense parking, et que notre environnement soit préservé, encore faut-il une volonté politique de la Municipalité. Or le maire précédent allègue que la loi ALUR l'empêche d'exiger davantage de places de parking de la part des promoteurs. C'est faux. **La loi ALUR ne limite pas le stationnement offert**, il est possible de maintenir les exigences en matière de parking par logement. Elle **autorise** simplement à baisser le nombre de places par logement dans un rayon de 500 mètres autour d'une gare. Le texte précis peut être lu en suivant ce lien : [Loi ALUR et stationnement](#)

Sur le site, sur le même sujet, en septembre 2017 : [Un espace vert en moins, un parking en plus](#)